

Lettre & Patent

Qui ordonnent que les deniers
 d'or fin et autres en seront
 faitz n'auront cours que p.
 treize sold parisis la piéce
 et les deniers que p. quatre
 deniers, et toutes autres
 Monnoyes d'or seront mises
 au cours pour billon.

Ju 5. xbre 1360.

Jean par la grace de Dieu
 Roy de France, de Navarre et
 de Flandres, de Brabant et
 de plusieurs autres Roiaumes
 et Seigneuries, salut et dilection;
 Pour ce que de tout nostre cuer
 et de nostre conseil nous avons her.

de faire chose qui puisse et doive
Etre a la louange et plaisir de
Dieu et au profit et bien cōmun
de tout le Peuple de notre royaume
par lequel ou la graigne partie
d'iceluy nous a esté humblement
supplie que par le fait et gouvern^t
de nos Monnoyes veuillons pour^{ir}
et ordonner tellement que elles
puissent Etre et demeurer en un estat
le plus longuement que l'on pourra
bonnement, ce a void vous faisons
que nous par tres grande delibēon
Eue avec les Gens de notre Con^{seil}
avons voulu et ordonné et par ces
presentes voulons et ordonnons,
Et pour plusieurs autres causes
qui a ce nous mouvent que l'on
fasse faire et overer tantost et sans
delay en toutes et chascunes nos
Monnoyes, tant en celles Estant
en la Languedoc comme ailleurs

gros deniers blancs aux fleurs de
 Lyon qui auront cours pour dix
 deniers tournois la pièce, lesquels
 seront à quatre deniers douze grains
 de roy nommé argent le roy et de
 quatre sols six deniers de poids au
 marc de Paris, Et les petits
 deniers parisis et tournois qui
 auront cours pour un denier
 parisis et tournois la pièce, les-
 quels parisis seront à deux deniers
 de roy d'argent et de seize sols
 de poids audit marc et les petits
 tournois à un denier dix huit grains
 et de six d'iceluy argent et de dix

Et sera donné a tout Changeur et
Marchand de chacun un marc
d'or fin soixante d'iceux deniers
francs, et de chacun marc d'argent
alloué a quatre deniers douze grains
de Loy comme dit Est Cent huit sols
tournois et de tous autres marcs
d'argent alloués a deux deniers de
Loy et a un denier dix huit grains
comme dit Est quatre livres dix
huit sols tournois et neuront
cours les deniers d'or fin au
Royal que nous avons fait faire
ou autre de peu nous vous tenir
sold quatre deniers parisis la

la pièce et toutes autres monnoyes
d'or ou d'argent seront mises au
grave pour billon, Si Vous
Mandons et a chacun de Vous
Ensignons Eroitement que tantot
et sans delay toutes les choses
dessus dites et chaeunes d'icelles
faittes ou faittes faire par les